

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 30 MAI 2023

Liste des délibérations

1. Installation des délégués titulaires et suppléants représentants Tours Métropole Val de Loire au Comité syndical du Syndicat des Mobilités de Touraine – ACTEE
2. Election du (de la) Président(e) du Syndicat des Mobilités de Touraine – ACTEE
3. Election des Vice-Présidents du Syndicat des Mobilités de Touraine – ACTEE
4. Délibération relative aux délégations d'attributions du Comité syndical au/à la Président(e) du Syndicat des Mobilités de Touraine et au Bureau syndical – ADOPTE A L'UNANIMITE
5. Commission d'appel d'offres – conditions de dépôt des listes – ACTEE
6. Commission de délégation de service public à caractère permanent – condition de dépôt des listes – ACTEE
7. Commission d'appel d'offres – élection des membres – ACTEE
8. Commission de délégation de service public à caractère permanent – élection des membres – ACTEE
9. Délibération relative à la poursuite de l'opération lignes2TRAM – ADOPTEE avec abstention d'Emmanuel FRANCOIS
10. Délibération relative à l'autorisation de signer un contrat avec la Banque Européenne d'Investissement – ADOPTEE A L'UNANIMITE
11. Projet de délibération relative à l'approbation de la convention de mise à disposition de services entre Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine – ADOPTEE A L'UNANIMITE
12. Délibération relative à l'approbation d'un avenant à la convention de délégation aux communes de Parçay-Meslay, Rochecorbon, Vernou-sur-Brenne et Vouvray pour l'organisation du transport scolaire – ADOPTEE A L'UNANIMITE
13. Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 12 avril 2023 – ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Brigitte PINEAU



Emmanuel DENIS